



## La gestionnaire

publié le 23/11/2009

---

La gestionnaire s'occupe de la gestion matérielle et financière du collège.

Elle prépare les factures, répond aux demandes des professeurs.

Elle traite les commandes. Elle est en relation avec le Conseil Général.

Au delà des factures et des commandes, elle assure un rôle de veille juridique et financière auprès du principal. Elle manage l'équipe des agents (absences, emploi du temps, carrières des agents).

Elle est aussi chargée de la gestion matérielle (sécurité des travaux en lien avec le Conseil général).

*Le budget, la gestion des bourses, des créances, les voyages et financements divers sont son quotidien.*



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**